

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BOUCHAIN  
EN DATE DU 8 MARS 2021

---

Le Conseil Municipal de la Ville de BOUCHAIN s'est réuni le 8 Mars 2021 à 18h30, à la Salle des Fêtes de Bouchain, sous la Présidence de son Maire, Ludovic ZIENTEK, suite à une convocation en date du 2 Mars 2021.

Etaient présents : M. ZIENTEK Ludovic – M. BROUTA Luc – Mme SALADIN Colette – Mme Any BROWERS – Mme CARPENTIER Nicolette – M. ANNICHINI Jean Louis – M. DA SILVA Emmanuel – M. LHOMME Jean-Claude – M. HAINAUT Jacques – M. VERLET Jean Pierre – Mme HAUSSIN Chantal – Mme BOUAOUINA Vanessa (à partir de 18h50) - M. TISON Vincent – Mme STAWICKI Rose Marie – Mme FONTAINE Anne Sophie – M. ASSE Hassan – M. CAPRON Olivier - Mme WACHOWIAK Natacha – M. BODA Luc – Mme MESAGLIO Aurélie

Absents ayant donné procuration :

M. GLAVIER Eric	à	M. DA SILVA Emmanuel
M. GLAVIER Florian	à	Mme BROWERS Any
M. DI PIAZZA Daniel	à	Mme CARPENTIER Nicolette
Mme CLAUSTRE Anne Marie	à	Mme HAUSSIN Chantal
Mme TISON Florelle	à	Mme STAWICKI Rose Marie
Mme BOILEUX Nathalie	à	Mme SALADIN Colette
Mme BOUAOUINA Vanessa	à	M. BROUTA Luc (Jusque 18h50)

Absente :

Mme COSTANTINI Maria Thérèse

Membres en exercice : 27 Présents : 19 Quorum : 14 Votants : 26

Secrétaire : Any BROWERS

ORDRE DU JOUR

1. Compte rendu de la réunion du 1er février 2021
2. Ouverture de crédits – Section d'Investissement
3. Demandes de subvention FIPD 2021
4. Demandes de subvention DSIL 2021
5. Rapport d'Orientation Budgétaire 2021

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h30.

Monsieur le Maire passe à la lecture des procurations et propose de désigner Madame Any BROWERS comme secrétaire de séance.

Adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation d'ajouter 2 points à l'ordre du jour, à savoir :

- Epidémie COVID 19 – Aide exceptionnelle aux étudiants
- Modification du règlement intérieur du conseil municipal

Il est passé au vote :      Contre : 01      Abstention : 00      Pour : 25

Adopté à la majorité absolue

## 1- COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 1<sup>er</sup> FÉVRIER 2021

Chacun a reçu un exemplaire du compte rendu à domicile.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide par 04 voix Contre, 00 Abstention et 22 voix Pour d'approuver le compte rendu.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Luc BROUTA, 1<sup>er</sup> Adjoint.

## 2- OUVERTURE DE CRÉDITS – SECTION INVESTISSEMENT

Vu l'article 15 de la loi du 5 janvier 1989 relative à l'amélioration de la décentralisation,

Considérant qu'il peut être engagé et mandaté les dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du budget primitif dans la limite du quart des crédits ouverts au cours de l'exercice précédent,

Vu la délibération du conseil municipal du 1<sup>er</sup> février 2021 portant « Ouverture de crédits – section Investissement »,

Considérant que les crédits ouverts à l'exercice 2020 se sont élevés à 911 812,88 € dont le quart est 227 953,22 €,

Il est demandé au Conseil Municipal :

- de voter les crédits repris ci-dessous, à charge d'inscription au budget primitif 2021 :

C/2051-020	Progiciel Cosoluce SGI	1 512.72 €
C/2051-020	Logiciel Microsoft – Service Entretien	447.01 €
C/2132-020	Achat 12 rue Roger Darthois	195 000.00 €
C/2132-020	Frais d'achat 12 rue Roger Darthois	3 189.95 €
C/2132-020	Frais d'achat 36 Place T. Trimm	2 062.10 €
C/21318-251	Remplacement WC - Cantine	1 452.00 €
C/2135-020	Remplacement de menuiseries – 253 rue Charpentier	2 222.77 €
C/21568-113	Renouvellement extincteurs	87.00 €
C/2313-411	Diagnostic amiante salle de musculation	420.00 €
C/2315-822	Mission CSPS Stokéa	194.90 €
C/2315-822	Désamiantage et démolition Stokéa	20 904.00 €

Il est passé au vote :

Contre : 00      Abstention : 04      Pour : 22

Adopté à la majorité absolue

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Stéphane AUTIN, Directeur Général des Services.

**3- DEMANDES DE SUBVENTION AU TITRE DU  
FONDS INTERMINISTÉRIEL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE 2021**

Vu les plans de financement transmis à l'assemblée,

Il est demandé au Conseil Municipal :

- d'autoriser la demande de subvention au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance pour les 2 dossiers suivants :
  - Achat et installation de 7 caméras de vidéoprotection avec extension du serveur
  - Sécurisation des établissements scolaires (vidéophones et portails)

Il est passé au vote :

Contre : 00      Abstention : 00      Pour : 26

Adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Stéphane AUTIN, Directeur Général des Services.

**4- DEMANDES DE SUBVENTION AU TITRE DE LA  
DOTATION DE SOUTIEN DE L'INVESTISSEMENT LOCAL 2021**

Vu les plans de financement transmis à l'assemblée,

Il est demandé au Conseil Municipal :

- d'autoriser la demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien de l'Investissement Local pour les 2 dossiers suivants :
  - Rénovation énergétique de la Ruche des activités et de l'Ecole maternelle Albert Douay
  - Développement numérique – Achat et mise en œuvre d'un système de conférence numérique

Il est passé au vote :

Contre : 00      Abstention : 00      Pour : 26

Adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Luc BROUTA, 1<sup>er</sup> Adjoint.

**5- RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2021**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2021 repris ci-dessous.

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Any BROWERS, Adjointe.

## **6- EPIDÉMIE COVID19 – AIDE EXCEPTIONNELLE AUX ÉTUDIANTS**

Vu la délibération du conseil municipal du 1<sup>er</sup> février 2021 octroyant une aide exceptionnelle de 10 000 euros aux étudiants bouchinois pour les aider à faire face aux difficultés financières qu'ils rencontrent du fait de l'épidémie de Coronavirus,

Vu que la commission ad hoc a décidé de fixer le montant de l'aide à 150 euros par étudiant,

Vu qu'à ce jour, 79 étudiants ont demandé à bénéficier de cette aide,

Il est demandé au Conseil Municipal :

- de voter une enveloppe complémentaire de 1 850 euros à charge d'inscription au budget 2021

Il est passé au vote :

Contre : 00      Abstention : 00      Pour : 26

Adopté à l'unanimité

## **7- MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL**

Vu l'article L2121-8 du CGCT qui prévoit que « Dans les communes de 1 000 habitants et plus, le conseil municipal établit son règlement intérieur dans les six mois qui suivent son installation. Le règlement intérieur précédemment adopté continue à s'appliquer jusqu'à l'établissement du nouveau règlement ».

Vu la délibération du Conseil Municipal du 26 Octobre 2020 approuvant le projet de règlement intérieur du conseil municipal,

Vu l'article 36 du règlement intérieur relatif au droit d'expression dans le bulletin municipal,

Vu les décisions de Madame Natacha Wachowiak et Monsieur Luc BODA de se désolidariser de la liste « Bouchain Renouveau »,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de décider que l'espace d'expression dans le bulletin municipal sera de :

- 3 000 caractères pour la liste « Bouchain Renouveau »
- 2 000 caractères pour la liste « En route et à l'écoute pour Bouchain »
- 700 caractères pour Natacha Wachowiak
- 700 caractères pour Luc Boda

Il est passé au vote :

Contre : 00      Abstention : 00      Pour : 26

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35.

La Secrétaire  
Any BROWERS

Le Maire  
Ludovic ZIENTEK